

---

L'opération devait se révéler difficile, bien qu'elle fût conduite sous l'autorité d'une métropole britannique alors toute-puissante. Certaines provinces anglaises, telle l'Île-du-Prince-Édouard, à l'est du pays, refusèrent d'abord de se joindre aux autres. Dans le Québec francophone de l'époque, l'opposition fut vive mais tout de même minoritaire. Tandis que la plupart des anglophones voyaient surtout dans cette entreprise la possibilité de substituer un grand pays prospère au semis de colonies dispersées qui existait alors, les francophones furent attirés surtout par la formule fédérative qui leur donnait enfin un gouvernement provincial bien à eux, tout en leur assurant une participation très importante au gouvernement de l'ensemble, à cause de leur importance numérique.

Mais peut-être l'argument décisif en faveur de la Confédération fut-il d'un autre ordre. Canadiens français et anglais ressentaient, en commun cette fois, la nécessité pressante de créer une entité politique suffisamment importante et forte pour résister à l'attraction des U.S.A. En effet, le jeune géant manifestait déjà sa puissance, qui ne tarderait pas à devenir la première du monde. Par deux fois, le Canada avait été envahi par les Américains. On avait fait la paix, les relations étaient devenues amicales mais les Canadiens n'oubliaient pas. Ils étaient témoins de la fantastique vitalité de leur grand voisin; ils savaient que leur faiblesse entraînerait l'annexion, à plus ou moins brève échéance, sauf si un régime nouveau apportait à leur propre pays une vitalité comparable à celle des U.S.A. et des dimensions démographiques et territoriales point trop disproportionnées.

Voilà donc, très sommairement résumée, l'évolution qui conduisit nos deux communautés culturelles et nos quatre entités politiques à former, en 1867, la Confédération canadienne actuelle.

De cette nouvelle structure politique, il y a beaucoup à dire.

D'abord, elle a imprimé à l'ensemble canadien l'élan qui en un siècle a fait de notre pays la sixième puissance industrielle du monde occidental. Elle a permis au Canada d'étendre son territoire à l'ouest jusqu'au Pacifique, à l'est jusqu'à Terre-Neuve, au nord jusqu'au Pôle magnétique, et de réaliser pacifiquement son indépendance. Elle a également fait du Canada une terre de liberté où les droits de la personne sont respectés, où l'égalité des chances fait l'objet d'une promotion constante.

Elle en a fait également un pays prospère. Sans abuser des statistiques, notons que le Canada a connu, entre 1967 et 1976, un taux de croissance dépassé seulement par celui du Japon, que le PNB canadien, pendant cette période, augmentait de 53 p. cent (comparé à 26 p. cent de hausse aux U.S.A.) et le revenu réel disponible, au Canada, faisait un bond de 74 p. cent. Nous jouissons donc, et ce dans toutes les provinces canadiennes, d'un niveau de vie qui compte parmi les plus élevés du monde.

Mais le fédéralisme canadien n'a pas, de toute évidence, réglé tous les problèmes. Ceux qui nous préoccupent aujourd'hui ne sont certes pas nouveaux. Ils sont le résidu des difficultés qui existaient déjà, voilà un siècle, à la naissance de notre Confédération.

---